

Association:	Volontaire :
Intitulé de la Mission :	

## Fiche de poste du volontaire

Objectif de la mission		- Objectifs du projet au sens large
Activités détaillées du volontaire		- Indiquer les activités concrètes que le volontaire aura à effectuer
Durée prévisionnelle	08 mois.	
Volume horaire	24h	
Calendrier de la mission (hebdomadaire et mensuel)	- Lundi: - mardi: - mercredi: - Jeudi: - vendredi: - samedi: - dimanche:	- Dans cette rubrique, vous devez établir un emploi du temps prévisionnel (à la semaine mais aussi sur la durée de la mission selon les événements de l'association ou ses fermetures éventuelles)
Lieu d'exercice de la mission	SAINT-BENOIT	- Ville, quartier,
Code postal du lieu d'exercice		- Code postal de la ville
Bagage préalable dont doit éventuellement disposer le volontaire		- Facultatif









Modalités concrètes d'exercice du tutorat et d'accompagnement du volontaire	- A quel rythme, quelle périod quelle maniè volontaire e accompagne éventuellement pour gagner autonomie et p aborder tous les de la missio  - Quel est le te consacré au P professionnel ou de formatior volontaire	e, de re le st-il é et t formé ren couvoir aspects n ? emps Projet u projet n du ?
Éventuelles formations (optionnel)	- Indiquez l formations envi pour une bo réalisation d mission.  - Ces « formatio mission » so facultatives e charge de l'asso	isagées nne le la ons à la ont t à la
Interlocuteurs du volontaire durant sa mission	- Qui sont les pe ou institutions lesquelles le vol sera conduit à des contact (bénévoles, ai jeunes, associa animateurs, dire d'écoles, ancien	s avec ontaire nouer cs? utres ations, ecteurs









Articulation avec les acteurs en place	- En quoi la mission contribue au développement du bénévolat ?  - Préciser la distinction des rôles entre le volontaire et les différents acteurs intervenant sur le champ concerné.
Conditions et moyens de volontariat	- Il n'est pas nécessaire que tous les volontaires disposent en permanence et individuellement d'un bureau avec téléphone et ordinateur. Cela dépend des missions et peut être mutualisé. En revanche, il est utile qu'ils aient un espace où se retrouver s'ils sont plusieurs, et où lancer leurs actions
Déplacements envisagés	- Indiquez les déplacements spécifiques utiles à la mission du volontaire.  - Ces déplacements sont à la charge de l'association.

Le Président de l'association

La Présidente de la MDA

Le Volontaire





